



Une municipalité grandeur Nature
1321 chemin de Béthanie, Béthanie, Qc J0H 1E1

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. D'ACTON
MUNICIPALITÉ DE BÉTHANIE

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉMOLITION D'IMMEUBLE AU 2189 CHEMIN DE BÉTHANIE

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par le soussigné, QUE:

Une demande de démolition d'immeuble a été présentée à la municipalité concernant le bâtiment situé au 2189 chemin de Béthanie. Cette demande est faite conformément au règlement 249-18 sur la démolition d'immeubles de la municipalité de Béthanie.

Toute personne qui **désire s'opposer à la délivrance d'une autorisation de démolir** assujettie au présent règlement doit, **dans les dix (10) jours de la publication de l'Avis public ou à défaut, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'Avis sur l'immeuble concerné**, faire connaître **par écrit son opposition motivée** à la directrice générale, greffière & trésorière de la municipalité dans les heures d'ouverture du bureau municipal.

Une assemblée publique du comité de démolition aura lieu à l'hôtel de ville de Béthanie situé au 1321 chemin de Béthanie **le mercredi 1^{er} octobre prochain à 18h00.**

Toute personne intéressée peut intervenir auprès des membres du comité de démolition lors de cette assemblée.

DONNÉ à Béthanie ce 18ième jour du mois de septembre deux mille vingt-cinq.

Tracy Kelly
Directrice générale, greffière & trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné Tracy Kelly, directrice générale, greffière & trésorière de la municipalité de Béthanie, certifie par la présente avoir publié, en date du 18 septembre 2025, l'avis public de demande de démolition d'immeubles, en affichant une copie à chacun des endroits suivants : entrée du bureau municipal et sur le site web.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 18 septembre 2025.

Tracy Kelly
Directrice générale, greffière & trésorière